

Annexe : Pacte pour le vélo à Colombes

En tant que candidat(e) à l'élection municipale de Colombes je m'engage si je suis élu(e) à :

★ Priorités Colombes à vélo

Proposition N°		Oui	Non
	1 - Adopter un plan vélo		
	- Adopter un plan vélo financé et concerté en début de mandat qui inclut un réseau cyclable communal.	α	
2	- Mettre en place un comité vélo régulier	α	
	2 - Créer un réseau cyclable		
3	- Créer des pistes cyclables sur les axes à forte circulation et créer les interconnexions cyclables avec les villes voisines	α	
4	- Mettre en place des itinéraires cyclables familiaux en concertation avec les associations de vélo et les conseils de quartier	α	
	3 - Construire une ville apaisée pour tous		
5	- Repenser le plan de circulation pour supprimer le trafic de transit dans les quartiers résidentiels et le concentrer sur les grands axes	α	
6	- Généraliser la vitesse de circulation à 30km/h sur l'ensemble des voies communales, avec double sens cyclable, en modifiant l'aménagement des rues pour rendre cette limitation effective	α	
7	- Développer des zones de rencontres limitées à 20 km/h dans les espaces à forte densité piétonne et devant les écoles	α	
8	- Réduire le stationnement voiture de surface	α	
9	- Généraliser les cédez-le-passage cycliste aux feux	α	
10	- Restreindre ou supprimer la circulation devant les écoles aux heures d'entrée et de sortie des classes.	α	
11	- Renforcer le stationnement payant en surface des zones d'activités pour les voitures et les deux-roues motorisés pour donner un avantage comparatif aux autres modes de déplacement.	α	
	4 - Actionner tous les leviers nécessaires au développement du vélo		
12	- Offrir du stationnement vélo sécurisé de type véligo à la station Victor Bach T2 et au carrefour des 4 routes (T1), (ainsi qu'aux Courtilles (M13))	α	

13	- Implanter des arceaux vélos dans toute la commune pour pouvoir accrocher son vélo facilement, notamment près des commerces, et des lieux d'activité.	9	
14	- Installer des vélobox fermés dans l'espace public pour le stationnement résidentiel et à proximité des pôles d'activité.	9	
15	- Créer des locaux vélos/trottinettes dans les écoles et les équipements publics.	9	
16	- Subventionner la création de locaux vélos dans les copropriétés et dans l'habitat social.	9	
17	- Créer une aide à l'achat d'un vélo pour les particuliers et pour les entrepreneurs locaux (achat de remorque, vélo-cargo, triporteur).	9	
18	- Favoriser l'implantation de service de location de vélo à courte et longue durée	9	
19	- Soutenir les associations de services vélo (vélo-écoles, ateliers de réparation) et mettre des locaux à disposition de ces associations	9	
20	- Créer une maison de la mobilité accueillant les acteurs associatifs vélo et donnant une visibilité au vélo dans notre ville (mutualité)	9	
5 - Promouvoir une culture vélo			
21	- Aider les établissements scolaires à s'équiper en vélos pour l'apprentissage à l'école	9	
22	- Créer des pistes cyclables d'apprentissage ouvertes à tous pour permettre l'apprentissage du vélo	9	
23	- Organiser un service de prêt de vélo adapté à chaque classe d'âge	9	
24	- Équiper les services municipaux en vélos et vélo-cargo pour réaliser déplacements et certaines livraisons municipales à vélo (repas à domicile, entretien des espaces verts, police municipale, ...)	9	
25	- Proposer le forfait mobilité aux agents municipaux	9	

Fait à Colindes Le 31/01/2020

Nom : Samuel Metras

Signature :